

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux – Niveau Opérateur

Programme :

1. Contexte et réglementation

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateur)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

2. La mise en œuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

3. Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

4. Travailler à proximité des réseaux

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

5. En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Objectifs

Identifier la réglementation DT-DICT et le guide technique

Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité

Personnes concernées

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteur d'engins

Prérequis : savoir lire et écrire le français

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques et exercices intermédiaires

Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet

Livrets stagiaires

Durée : 7 heures (1 journée)

Lieu : ASFOR CCI ou en entreprise

Stagiaires : 12 personnes maximum

RECYCLAGE TOUS LES 5 ANS